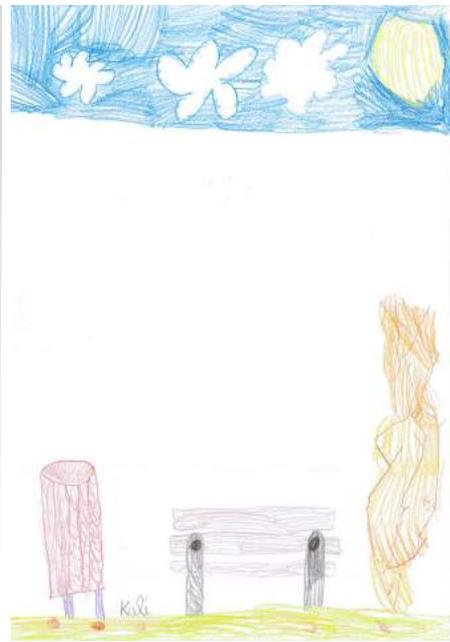
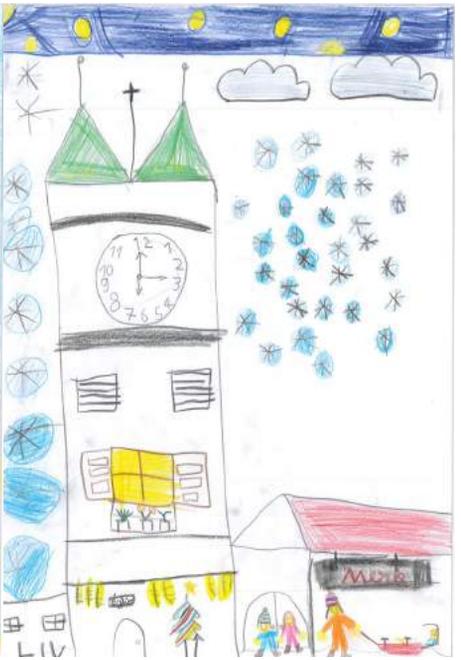




Bulletin municipal 2023





Editorial du Maire



Chères Cuvetines, chers Cuvetins,

Cette nouvelle édition du bulletin municipal est l'occasion, à nouveau, de partager avec vous les informations importantes concernant notre village.

Nous remercions les habitants pour leur mobilisation lors des élections 2022, ce qui a permis à Cuvat d'obtenir la Marianne du civisme.

Comme vous pourrez le lire, au fil des différents articles, vos élus sont toujours pleinement mobilisés pour la collectivité.

De nombreux travaux ont été engagés et se poursuivent : chemin du lieu-dit Les Trébilles désormais opérationnel, modification des limites d'agglomération, divers projets en réflexion sur le thème de la sécurité routière.

La rénovation de l'éclairage extérieur de l'église a permis une belle mise en valeur de notre patrimoine. Elle a été réalisée avec une attention particulière aux économies d'énergie.

Les huisseries de la salle polyvalente ont été changées améliorant sa sécurité et ses performances énergétiques. Un bilan énergétique est également en cours sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Concernant les travaux du groupe scolaire-périscolaire, la livraison du bâtiment périscolaire permettra le déplacement de classes afin d'engager la rénovation de l'ancienne école.

La rénovation et l'extension de la mairie vont faire l'objet d'un appel à projets.

D'autres projets vont voir le jour : refonte du site internet de la commune, prolongation de la plage d'extinction de l'éclairage public au chef-lieu, modernisation du terrain multisports en sont quelques exemples.

L'année 2022 a marqué également la reprise des événements festifs. Fête du village, kermesse de l'école, séance de cinéma en plein air, participation au téléthon, repas des aînés ont permis aux habitants de Cuvat de partager des moments de convivialité.

En ce début d'année 2023, nous vous attendons nombreux à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 21 janvier à 16h dans notre salle polyvalente.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2023 avec de nombreux moments chaleureux en famille et avec vos proches.

Julie MONTCOUQUIOL



Sommaire

Éditorial	3
Conseil municipal	5
Etat-civil	6
Hommages	7
Commissions	9
CCAS	18
Commémorations	19
Zoom sur...	21
En bref	23
Les associations en 2023	26
Vie associative	27
Dossier Recensement 2023	39
Tribune libre	40
Infos pratiques	41
Quizz « montagnes »	42



VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

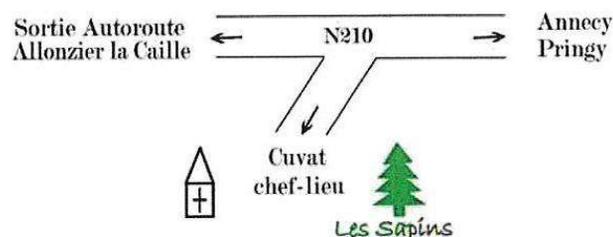
TEL : 04 50 46 45 00

PAE La Caille • 191 avenue des Marais • 74350 ALLONZIER LA CAILLE



RESTAURANT - BAR - TABAC

Ouvert 7/7 jours - Dépôt de pain



www.lalauragreg@wanadoo.fr

Madame la Maire et le Conseil Municipal remercient :

- Les enfants du périscolaire pour leurs beaux dessins ;
- Les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin ;
- Les auteurs des photos et illustrations dont Monsieur Serge BOCQUET et Pixabay ;
- La Maison d'Izieu, page 37 : © Maison d'Izieu-P.Mahr ;
- Les annonceurs qui ont contribué à la publication du bulletin municipal.

Directrice de la publication : Madame la Maire - 1 place de l'Eglise - 74350 CUVAT

Impression : PUBLISHOP - 28 bis avenue de la République - 74960 CRAN-GEVRIER - ANNECY

Conseil municipal



Photo : serge BOCQUET

Commissions communales

De gauche à droite

Nadia **DERRIEN-MOLLIER**

- Commission Communication
- Commission Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle
- Commission Vie Associative, Sportive et Culturelle

Jacques **COESNON** - *3ème adjoint*

- Commission Vie Associative, Sportive et Culturelle - Vice-président
- Commission Finances
- Commission Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine

Sandrine **REBELLE** - *2ème adjointe*

- Commission Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle - Vice-présidente
- Commission Finances

Jessica **DA COSTA**

- Commission Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle
- Commission Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine

Jacques **JAMES** - *1er adjoint*

- Commission Communication - Vice-président,
- Finances - Vice-président
- Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine - Vice-président

Benoît **CHAMOT**

- Commission Vie Associative, Sportive et Culturelle

Julie **MONTCOUQUIOL** - *Maire*

- Présidente de toutes les commissions

Claire **DÉPIGNY-SOUVRAS**

- Commission Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière - Vice-présidente
- Commission Finances
- Commission Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle

Jacqueline **SIMONOTTI**

- Commission Communication

Emilie **LAVOREL**

- Commission Communication
- Commission Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière

Philippe **CLERJON**

- Commission Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière

Henri **MASSON**

- Commission Finances
- Commission Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle

Didier **TERRIER**

- Commission Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière
- Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine

Martine **LACROIX**

- Commission Communication
- Commission Vie Associative, Sportive et Culturelle

Non présent sur la photo :

François **RIGNOT**

- Commission Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine

Etat-civil 2022

NAISSANCES



Alexandre SALEH BEK	24 janvier 2022
Ezio PAGANELLI-MONNIN	8 février 2022
Ettan VABRE	10 février 2022
Vicky CHABERT	2 mars 2022
Ydalina GUINCHARD	9 mars 2022
Camille MORAND	18 mars 2022
Alma DA COSTA	20 mars 2022
Octave CONSTANTIN	19 avril 2022
Jonas BAILLY	30 avril 2022
Léon TEISSIER	28 juin 2022
Marius DRUJON TRITENT	9 août 2022
Eva MOCELLIN	21 septembre 2022
Amélia LEVEUGLE	22 septembre 2022
Valentine DREVN	29 septembre 2022

MARIAGES



Sylvain DAMAZ et Cécile COUTANT	13 juillet 2022
Hugo PAGANELLI-MONNIN et Malaury BOUCHET	16 juillet 2022

DÉCÈS



Henri LAVOREL	7 février 2022
Yves PORRET	9 février 2022
François CHOMEL de JARNIEU	27 février 2022
Léa GRUAZ née FAVRE-FÉLIX	28 février 2022
Suzanne DUPONT née PERNET-MUGNIER	4 juillet 2022
Claude CORBET	14 juillet 2022
Robert LAVOREL	9 septembre 2022

La communication de l'état-civil n'est possible qu'avec l'accord des intéressés ou de leur famille.

Hommage

Monsieur Yves PORRET



Monsieur Yves PORRET est né le 28 octobre 1935 à La Giettaz.

Il fut décoré de la médaille du combattant le 8 mai 1944 et de la médaille d'argent du Souvenir Français en novembre 2017.

Il a beaucoup œuvré pour notre commune. Il a notamment été l'un des artisans du chef-lieu si caractéristique car central et ouvert par ses perspectives.

Il a été un visionnaire en l'imaginant avant l'heure.

Ainsi, il est à l'origine du déplacement de la Mairie dans les locaux que nous connaissons aujourd'hui, ancien presbytère de l'époque.

L'église lui doit, également, beaucoup. Il a connu Monsieur Paul FUJINO, artiste-peintre japonais qui a décoré l'église.

Monsieur Yves PORRET a fait preuve d'abnégation, de dévouement et d'écoute pour servir Cuvat pendant ses 15 années de mandat : de 1977 à 1992.

Il nous a quitté le 9 février 2022.

Hommage

Monsieur Robert LAVOREL



Conseiller municipal pendant 6 ans, premier adjoint pendant 15 ans et Maire de Cuvat de 1992 à 2008, Robert LAVOREL a porté de nombreux projets pour le village de Cuvat.

Parmi les actions réalisées, il faut souligner, entre autres, sa participation à la création du district de Cruseilles en 1974.

Robert LAVOREL a défendu les intérêts de Cuvat avec vigueur et persévérance, en tant que conseiller districat, conseiller communautaire puis vice-président. Les anciens élus se souviennent de sa ténacité pour obtenir les financements nécessaires aux projets communaux.

Il est également à l'origine du premier agrandissement de l'école de Cuvat et de l'ouverture de la 6^{ème} classe.

Robert LAVOREL a également :

- Porté le projet de la création de la salle polyvalente, élément périscolaire et associatif aujourd'hui indispensable de notre commune ;
- Permis la création de l'Agorespace qui ravit particulièrement les jeunes de la commune ;
- Favorisé la réalisation de la place de l'église telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Il n'est pas possible d'énumérer toutes les réalisations accomplies.

Elles sont nombreuses, et illustrent parfaitement ce que nous lui devons tous, habitants de Cuvat.

En 2009, le titre de « maire honoraire » lui a été décerné, reconnaissance de l'engagement de sa vie au service des autres.

« Cette distinction honorifique correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de celles et ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat. »

Ces mots reflètent parfaitement son engagement et c'est avec ces qualités remarquables que Robert LAVOREL a servi Cuvat pendant toutes ces années.

Retenons l'une des phrases de son dernier éditorial pour le bulletin municipal qui l'illustre parfaitement :

« Il ne faut pas s'attacher à la fonction et au pouvoir ; ce qui importe avant tout c'est que la commune réussisse. »

Commissions

Communication

La commission a poursuivi ses missions d'information au moyen des médias existants :

- Le site internet : 307 abonnés à la Newsletter ;
- La page Facebook : 474 abonnés ;
- La page Instagram : 143 publications et 229 followers ;
- « La GAZETTE de Cuvat » a connu deux numéros en 2022 dont un consacré aux réponses à la « Boîte à idées ».

Son objectif étant de vous informer de l'actualité de la commune, vos retours sur votre ressenti et sur vos attentes nous sont nécessaires. Cela nous permettra de l'améliorer.

Concernant le site internet, la refonte annoncée touche à sa fin. Très prochainement, la nouvelle version sera en ligne.

N'hésitez pas à nous faire savoir vos avis et propositions qui seront toujours les bienvenus via l'adresse suivante : contact@cuvat.fr



*Des sweats en coton bio,
faits main en France
et personnalisables.*

polle gill

polle min


SWEAT HOME
Le sweat fait main

Rendez-vous sur :
www.sweat-home.com

Commissions

Développement durable, mobilités et sécurité routière

Mobilités

- Le chemin au lieu-dit des Trébilles est officiellement ouvert depuis la fin de l'automne. Nous encourageons fortement les collégiens et lycéens à l'emprunter, sans oublier de traverser en sécurité depuis ou vers l'arrêt de bus ! Nous invitons également tous les promeneurs à le fréquenter. **L'inauguration aura lieu au premier trimestre 2023.**
- La phase d'étude du Schéma Directeur Cyclable par le cabinet en charge est terminée. Le projet de Vélo route des cinq lacs passera par la Communauté de Communes. La prochaine étape dépendra du plan pluriannuel d'investissements de la CCPC. Nous ne sommes donc pas encore en mesure de dire si Cuvat fera partie du tracé mais nous œuvrons en ce sens.



Sécurité routière

- Le **radar pédagogique** a été mis en place début 2022 et est régulièrement déplacé afin de sensibiliser les automobilistes sur les limitations de vitesse.
- Comme nous l'avons évoqué sur le dernier bulletin, de **nouvelles limites d'agglomération** vont être mises en place. L'agglomération « Les Lavorels » sera un peu plus étendue. Une agglomération sera créée sur le bas de Cuvat, dont le choix du nom vous a été soumis via la gazette, elle se nommera « Les Caves ». La mise en œuvre se fera sur 2023.
- Les membres de la commission ont identifié des **points clés** sur lesquels des **aménagements seront nécessaires** pour la sécurité de tous : l'intersection de la route de Ferrières et de la route de la Mandallaz, la route de Burgaz depuis l'intersection avec les chemin des Resses et l'abribus des Voisins, et enfin la route de Promery. Des cabinets d'étude ont été sollicités pour proposer des solutions. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer des avancées.

Déchets

- La **journée de l'environnement** a eu lieu le samedi 7 mai. Cuvat est la commune qui a compté le plus de participants : 50 adultes et enfants. Nous les remercions. Notez dès à présent la date de la prochaine édition : **samedi 22 avril 2023.** Nous continuerons de proposer des animations pour les enfants en lien avec la nature, les animaux ou l'environnement, tout en combinant le ramassage des déchets. Un concept de troc devrait aussi également avoir lieu ce jour-là. Le programme sera communiqué au printemps.
- Pour les déchets verts, la plateforme a été ouverte du 15 avril au 15 mai et la période d'ouverture automnale a été raccourcie suite à des incivilités... Il faut maintenant réparer et nous vous tiendrons informés pour la prochaine ouverture.

De nouvelles consignes de tri sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2023.

Désormais, **tous les emballages et tous les papiers se trient.**

Pour optimiser le recyclage, les emballages doivent être :

- Déposés en vrac ;
- Vidés ;
- Non lavés ;
- Non imbriqués ;
- Cartonnettes pliées.



Commissions

Développement durable, mobilités et sécurité routière

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS *se trient*

Bouteilles et flacons plastiques



Tous les papiers



Briques alimentaires et emballages en carton



Tous les emballages en métal



+

NOUVEAU

Tous les autres emballages en plastique



Tous les petits emballages métalliques



NOUVEAU

LES BONS gestes de tri Bien vider les emballages, inutile de les laver, les déposer dans le bac jaune, séparés les uns des autres et sans sac.

Tous les emballages en verre se trient

Les bouteilles, les pots et bocaux en verre
Sans bouchon, ni couvercle



Les ordures ménagères valorisables

À jeter en sac fermé 80L dans le conteneur des déchets non recyclables

Pots de fleurs en plastique, mouchoirs, couches, brosse à dents, paille,...
Vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses, ...)



Le compostage

Les déchets organiques sont compostables



Plus d'informations sur www.ccpaysdecruseilles.org

TÉLÉCHARGEZ
l'appli Guide du tri



CITEO

Commissions

Finances

Son rôle est d'élaborer le projet du budget de la commune.

La Maire présente celui-ci en détail, lors d'une séance de travail privée du conseil municipal, pour recueillir remarques et questions afin de le finaliser.

Celle-ci a lieu environ un mois avant sa présentation au conseil municipal pour examen et vote.

Une fois adopté, la commission s'assure de la bonne mise en œuvre du budget et du suivi de la trésorerie.

Les documents budgétaires (budget, compte administratif, compte de gestion) sont consultables en mairie.

Fonctionnement

DÉPENSES		
Libellé	Description	Montant
Charges à caractère général	Énergie, électricité, contrats de prestations	494 360,85 €
Charges de personnel	Charges de personnels et cotisations diverses	383 842,01 €
Atténuations de produits	Fonds divers : FNGIR ET FPIC	39 770,00 €
Dépenses imprévues	Dépenses imprévues	20 000,00 €
Virement à la section d'investissement	Virement à la section d'investissement	1 664 724,23 €
Opérations d'ordre de transfert entre les sections	Dotations aux amortissements	12 855,21 €
Autres charges de gestion courante	Indemnités, cotisations, subventions, hébergement logiciel, etc.	85 579,53 €
Charges financières	Intérêts emprunts et dettes	3 033,15 €
TOTAL		2 704 164,98 €

RECETTES		
Libellé	Description	Montant
Résultat de fonctionnement reporté	Excédent antérieur reporté	1 703 778,16 €
Atténuation de charges	Remboursement personnel et autres charges sociales	4 512,00 €
Produits des services, du domaine	Recette périscolaire, concessions au cimetière, etc.	164 990,99 €
Impôts et taxes	Impôts et taxes	366 044,00 €
Dotations, subventions et participations	Fonds frontaliers, dotations et compensations diverses, etc.	409 342,66 €
Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles et autres produits	55 497,17 €
TOTAL		2 704 164,98 €

Investissement

DÉPENSES		
Libellé	Description	Montant
Résultat d'investissement reporté	Déficit antérieur reporté	344 812,25 €
Dépenses imprévues d'investissement	Dépenses imprévues	32 374,88 €
Emprunts et dettes assimilés	Remboursement d'emprunt	11 698,00 €
Immobilisations incorporelles	Frais d'études, de documentation, etc.	43 613,00 €
Immobilisations corporelles	Réseaux de voirie et d'électrification, matériels divers, etc.	753 296,56 €
Immobilisations en cours	Construction groupe périscolaire, etc.	1 240 000,00 €
TOTAL		2 425 794,69 €

RECETTES		
Libellé	Description	Montant
Virement de la section de fonctionnement	Virement de la section de fonctionnement	1 664 724,23 €
Opérations d'ordre de transfert entre les sections	Amortissement travaux du SIESS	12 855,21 €
Dotations, fonds divers et réserves	FCTVA, taxe d'aménagement, etc.	430 855,25 €
Subventions d'investissement	Subventions de l'État, du département, etc.	317 360,00 €
TOTAL		2 425 794,69 €

Commissions

Scolarité, jeunesse et solidarité intergénérationnelle

Services périscolaires

216 enfants (84 enfants en maternelle et 132 enfants en élémentaire) sont inscrits aux services périscolaires (garderie et cantine), au total cela concerne 149 familles.

	Maternelle	Elémentaire
Garderie matin	10 à 22 enfants	13 à 24 enfants
Garderie soir	23 et 43 enfants	30 et 66 enfants
Cantine	59 à 70 enfants	92 à 103 enfants

En cette année 2022, la gestion des services périscolaires n'a pas toujours été simple du fait des absences du personnel, principalement pour cause de covid. Nous avons également rencontré, comme toutes les communes aux alentours, des difficultés de recrutement pour la rentrée scolaire en septembre. La fermeture de la cantine a pu être évitée certains jours, grâce au concours de conseillers municipaux venus nous aider « au pied levé » pour le service et la surveillance des enfants. Nous leur adressons tous nos remerciements pour cette aide précieuse.

Nous avons pu également mettre en place, pour la première fois à Cuvat, le Service Minimum d'Accueil (SMA) lors de la grève des enseignants du jeudi 29 septembre 2022. Nous remercions les agents qui se sont rendus disponibles ce jour et les parents qui ont pu trouver un moyen de garde pour leurs enfants. En effet, le nombre restreint d'enfants (22) a facilité la mise en place du SMA.

Animations



Pour les fêtes de fin d'année, les enfants ont réalisé de jolies décorations de table qui ont embelli les tables lors du repas des aînés qui a eu lieu le 10 décembre. Ils ont pu déposer leur lettre au père Noël dans une boîte prévue à cet effet. Enfin, Les enfants ont eu l'heureuse surprise de voir arriver le Père Noël pendant le temps de cantine. Ce fut l'occasion d'un temps convivial avec distribution de papillotes.



Travaux de l'école

La première phase de travaux sera prochainement achevée. Le bâtiment périscolaire et l'extension de l'école seront fonctionnels. Dans un premier temps, le bâtiment périscolaire sera utilisé par l'école afin de permettre les travaux dans l'ancienne école. Nous espérons pouvoir investir l'ensemble des locaux pour la rentrée scolaire 2023.

Commissions

Scolarité, jeunesse et solidarité intergénérationnelle

L'équipe périscolaire





LE TRUCK DES AMIS



Passes ta commande !
06 73 82 31 53

Ici, nous travaillons uniquement des produits frais et locaux

PLATS ET BURGERS FAITS MAISON

SITE INTERNET



le_truck_des_amis

Le Truck des amis

06 73 82 31 53

le-truck-des-amis-foodtruck.eatbu.com





GOTE BURGER 

- CLASSIQUE.....9,50 €
Avec bœuf fermier (150 g)
- CLASSIQUE BACON.....10,00 €
Avec bœuf (150 g) + bacon de la ferme
- BURGER DU MOMENT.....11,00 €
(voir ardoise)
- POTATOES.....3,50 €

Votre burger
Potatoes
Boisson

+4€

Votre burger
Potatoes
Dessert

+6€

GOTE CUISINE 

- SIMPLE.....12,50 €
Entrée + Plat
ou Plat + Dessert
- CLASSIQUE.....14,00 €
Entrée + Plat + Boisson
ou Plat + Dessert + Boisson
- COMPLETE.....16,00 €
Entrée + Plat + Dessert
- PLAT CUISINE UNIQUE.....9,50 €

ENTREE OU DESSERT.....3,50 €

BOISSONS.....2,00 €

EVENEMENT

Selon vos envies, nous pouvons également nous déplacer pour vos événements tels que réception, apéritifs, mariages, anniversaires etc.

LE TRUCK DES AMIS

**LE TRUCK DES AMIS est présent tous les mercredis de 18h30 à 21h00
Place de l'Église**

Commissions

Urbanisme, travaux et gestion du patrimoine

Urbanisme

Il est désormais possible de déposer vos documents d'urbanisme par voie électronique à l'adresse : <https://sve.sirap.fr/#/074098/connexion>

Ont été déposés, au 31 décembre 2022 :

- 41 certificats d'urbanisme d'information ;
- 6 certificats opérationnels ;
- 57 déclarations préalables : 43 sans opposition, 2 avec opposition, 3 classées sans suite et 9 en cours d'instruction ;
- 25 permis de construire : 13 avis favorables, 5 avis défavorables, 1 classé sans suite et 6 en cours d'instruction ;
- 7 permis de construire modificatifs : 6 avis favorables et 1 avis défavorable ;
- 1 transfert de permis de construire ;
- 0 permis d'aménager.

A noter : deux constats de non-respect d'autorisations d'urbanisme ont fait l'objet de procès-verbaux. Ils ont été transmis au Tribunal Judiciaire d'Annecy.

Travaux

- Réhabilitation de la route des Voisins :
Les opérations de finition : revêtement, signalisation, etc., ont eu lieu au printemps.
- Route des Caves : La remise en état du bas-côté entre le chemin des Trembles et celui des Éplatiers et la réalisation d'un trottoir ont été reportées du fait d'un problème foncier.
- Route de Ferrières :
 - Le Centre départemental des routes a refait l'enrobé depuis le ralentisseur près de la route de Tettachenaz et le Chemin des Crêts des Crêts avant la route de Mandallaz ;
 - La signalisation horizontale centrale a été réalisée.
- Réhabilitation de la route de Promery :
 - La phase d'acquisition des emprises foncières est finalisée ;
 - L'étude pour actualiser l'aménagement de la route va être, prochainement, lancée en lien avec la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et Énergie et Services de Seyssel.
- Réhabilitation du chemin dit des Trébilles
- Énergie et Services de Seyssel (ESS) a terminé la phase de travaux d'enfouissement de la ligne 20 000 volts permettant de :
 - Relier le poste situé impasse du Chef-lieu avec celui route de Cluchina ;
 - Raccorder le poste pour alimenter le groupe « scolaire et périscolaire » ;Ces travaux ont permis la suppression d'un certain nombre de lignes aériennes.
- A l'issue de ces travaux, le trottoir entre l'impasse du Chef-lieu et le monument aux morts a été goudronné permettant une meilleure circulation des passants et un déneigement facilité.



Commissions

Urbanisme, travaux et gestion du patrimoine

Gestion du patrimoine

- Salle polyvalente :
 - Remplacement de toutes les ouvertures (portes et fenêtres) ;
 - Mise en place de système de fermeture sécurisé ;



- Rénovation de l'éclairage autour de l'église :
Énergie et Services de Seyssel (ESS) a procédé à :
 - La dépose des spots qui ne fonctionnaient plus ;
 - Leur remplacement par des systèmes à LED ;
 - La création de deux points LED pour mettre en valeur le monument aux morts.
- Cimetière : La saisie des données pour la gestion informatisée du cimetière a débuté.
- Bâtiments communaux :
 - L'étude pour la réhabilitation et l'extension de la mairie, en partenariat avec le CAUE, s'est poursuivie ;
 - Le Syane est intervenu dans le cadre de la réalisation d'un bilan énergétique de la mairie, de la salle polyvalente et du presbytère et de la proposition de solutions moins énergivores ;
- Chef-lieu : Concernant l'évolution du chef-lieu, une réunion publique a eu lieu, le 16 septembre, afin de recueillir les avis des habitant(e)s.



Gilles vous accueille
Place de la bibliothèque
Le vendredi à compter de 18h00
Réservations au 06 43 10 51 97

Commissions

Vie associative, sportive et culturelle

L'année 2022 a été placée sous de meilleures auspices que sa précédente pour les activités associatives, sportives et culturelles, puisque les contraintes sanitaires ont été levées.

En effet, les associations de la Commune ont pu reprendre le cours normal de leurs activités et de leurs manifestations, en intérieur comme en extérieur, pour la plus grande satisfaction de leurs adhérents et de leurs dirigeants.

Les membres de la commission se font le relai de toute l'équipe municipale pour féliciter les équipes de bénévoles des associations ainsi que les responsables des activités pour leur implication et leur volonté d'animer la vie associative sportive et culturelle sur la Commune.

La salle polyvalente

Elle a retrouvé les activités essentiellement organisées en soirée, en dehors des horaires du périscolaire, mais aussi les week-ends pour des manifestations organisées par les associations de la Commune.

La liste des activités et associations est consultable sur le site de la Mairie.

N'hésitez pas à les contacter.

Par ailleurs, il a été aussi possible d'ouvrir à nouveau la salle pour répondre aux demandes de locations des habitants de Cuvat mais aussi des personnes extérieures à la Commune.

Les conditions de location sont consultables sur le site de la Mairie.

N'hésitez pas à contacter les personnes en charge : sallepolyvalente@cuvat.fr



Le terrain multisports

Des éléments défectueux ont été démontés afin de garantir la sécurité des nombreux usagers qui profitent pleinement de cet équipement.

Un travail de la Commission est en cours pour étudier la possibilité de pourvoir à son remplacement compte-tenu de sa vétusté.

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Après deux années marquées par de fortes contraintes sanitaires, le CCAS de CUVAT a eu le plaisir cette année de pouvoir à nouveau proposer aux aînés de la commune qui le souhaitent, de partager un repas et un temps de convivialité à la salle polyvalente.

Le 10 décembre, une soixantaine de personnes a pu, tout en déjeunant, discuter, chanter, se divertir, danser, dans un décor rendu festif.

Nous adressons un grand merci aux enfants du périscolaire qui avaient, pour l'occasion, réalisé de superbes compositions de Noël.



Une des missions du CCAS est l'information et la sensibilisation de la population aux différentes situations de précarité.

Voici plusieurs contacts utiles :

Pôle Médico-Social

(Permet en particulier d'obtenir un rendez-vous avec une assistante sociale)

Pôle de la prévention et du développement social

87 route d'Annecy 74350 Cruseilles

Contact et renseignement au **04 50 33 23 89**

Conseillère en Economie Sociale et Familiale CAF

Pour soutenir et accompagner les familles allocataires dans la gestion de leur budget (suivi, plan d'apurement, dossier de surendettement, soutien aux démarches administratives de la vie quotidienne, tri de papier, classement...):

Contact et renseignement au **04 50 88 49 36**

Information particulière à destination des patients à haut risque vital (PHRV) soignés à domicile concernant les démarches à suivre pour être informé en cas de coupure d'électricité prévue ou accidentelle.

Le dispositif d'information pour les PHRV à domicile prévoit le renforcement de l'accès à l'information en cas de coupure électrique. La demande d'accès à ce service est à réaliser par le patient auprès de l'ARS (agence régionale de santé).

Retrouvez toutes les informations utiles pour en bénéficier et réaliser les démarches d'inscription sur le site :

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr > Service > Patient à haut risque vital

Vous trouverez une plaquette d'information grâce au lien suivant :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/media/102575/download?inline>

Commémorations

Chaque année, Madame la Mairie, au nom de la commune, honore les jeunes de Cuvat décédés lors des batailles ou à la suite de blessures subies lors des combats. Il nous semble important de faire revivre ces jeunes gens qui ont donné leur vie pour nous en retraçant leur parcours de combattant.

Voici l'histoire de deux d'entre eux, ceux pour lesquels nos recherches sont les plus avancées. Lors des bulletins futurs, nous parlerons de leurs voisins et amis combattants tués aussi lors des guerres du XX^{ème} siècle.

CHARRIERE François

François est né le 13 Mars 1888 à Allonzier-la-Caille, fils de Jean Charrière et Joséphine Lavorel. Il exerçait la profession de galochier à Cuvat.



Il est incorporé au 30^{ème} Régiment d'infanterie en août 1914. Dès le 6 septembre 1914, il est blessé à la jambe par un éclat d'obus. Un autre obus le blesse au dos le 3 juillet 1916 alors qu'il défend un fort dans l'Argonne, à Moulainville-Verdun.

Il est ensuite muté au 175^{ème} Régiment d'Infanterie, unité engagée pour soutenir l'expédition franco-anglaise des Dardanelles, dans l'idée d'assurer la circulation maritime entre les Anglais et les Français avec leur allié russe. Le corps expéditionnaire est refoulé par les Turcs et subit de lourdes pertes. François se retrouve à Thessalonique en Macédoine. Son régiment combat

Serbes qui luttent contre les troupes Austro-Hongroises. Le but militaire était de maintenir un front Sud pour soulager les unités engagées en France et en Russie.

La situation se complique lors de l'entrée en guerre de la Bulgarie en 1916. François sera encore blessé à l'avant-bras gauche le 17 mars 1917. Il est soigné dans l'hôpital militaire de Veria au Nord de la Grèce où les conditions sanitaires sont précaires, aggravées par une épidémie de paludisme qui sévit dans ces contrées.

François décèdera le 2 Avril 1917 des suites de toutes ses blessures. Son corps repose dans l'immense nécropole de ZEITENLICK (35 hectares) créée dès 1916, près de Salonique. Preuve de la dureté des combats dans la région, il est accompagné de 8000 soldats français, de 8000 soldats serbes, ainsi qu'anglais, italiens, russes, africains, nord-africains et malgaches.

En novembre 1918, l'armistice est signé. Mais l'armée va continuer les combats aux cotés des soldats russes fidèles au Tsar et qui s'opposent aux révolutionnaires. Certains soldats seront purement oubliés et feront une partie du voyage retour à pied.

Pendant son hospitalisation, François a eu longuement le temps de réfléchir à l'engagement que le pays lui avait demandé en août 1914. Souhaitait-il défendre la région de Verdun ou était-il volontaire pour cette expédition des Dardanelles ? Peut-être aurait-il voulu, comme tous les paysans soldats, défendre le sol de sa patrie. Loin des stratégies militaires, il pensait certainement, depuis ces contrées inconnues avec une langue et une écriture très différentes des nôtres à son village natal.

Comme tous ses compagnons de misère et de sacrifices, ses pensées étaient pour sa famille, sœurs et anciens, qui avaient la lourde charge de soigner le bétail et d'assurer les récoltes. Avaient-ils trouvé assez de « mollardiers » (ouvriers agricoles itinérants) pour les aider dans ces tâches, en particulier les moissons. Sauraient-ils bien vendre le blé dans cette époque tourmentée. Le cours du blé n'était pas encore régulé à cette époque (L'office du Blé sera créé en 1936 pour imposer un prix minimal des céréales).

Dans la nécropole de Zeitenlick, entretenue par le consulat de France à Salonique, la tombe de François CHARRIERE porte le numéro 3642.

François est mort à l'âge de 29 ans.

Nous ne l'oublierons pas comme furent oubliés ses camarades de cette expédition.

Commémorations

BERTHET Marius

Marius BERTHET est né le 19 Janvier 1889 à Cuvat, fils de Georges Berthet et de Jeanne-Marie Peccoud. Il était étudiant en lettres.

Engagé volontaire en mars 1910 au 44^{ème} Régiment de zouaves, il est en opérations en Tunisie puis au Maroc. Il est ensuite réserviste de l'armée en mars 1913.

En février 1914, il exerce la profession de facteur à la compagnie Olax à Gafsa (Tunisie).

Rappelé à Sousse le 4 août 1914, il est affecté, dès le début des hostilités, au 4^{ème} Régiment de Marche des Tirailleurs. Son service militaire en Afrique du Nord est certainement la raison de cette affectation dans un régiment colonial, régiment qui sera envoyé sur la Somme. Il est cantonné dans le département de l'Oise. Son régiment défendra la rive gauche de la Somme.

Après de durs combats en 1915, le 4^{ème} Régiment de Marche, décimé par de lourdes pertes, sera intégré au RMLE (Régiment de Marche de la Légion Etrangère). Son aptitude au commandement et sa détermination lui vaudront d'être nommé au grade de sergent.



Le 24 Juin 1916, la terrible bataille de la Somme est engagée pour attirer à l'Ouest les troupes allemandes assiégeant Verdun. Le régiment de Marius est à la jonction des armées anglaises et françaises au sud de la Somme. A cet endroit, la rivière est difficile à traverser. Elle est sinueuse, large et parsemée d'îlots. Son franchissement par des troupes au sol nécessite auparavant d'intenses préparatifs d'artillerie auxquels les Allemands répondent par des bombardements effroyables.

On estime à 6 millions le nombre d'obus tirés pendant cette courte période. Les villages sont rasés, les forêts déchiquetées, le paysage dévasté. L'échange de tirs dure plusieurs jours.

L'attaque franco-anglaise commence le 1^{er} Juillet. Le premier jour, 50 000 soldats anglais périssent. Marius disparaît sur le territoire de la commune de Belloy en Sancerre le 7 Juillet 1916. Son corps ne sera pas retrouvé, comme ceux de milliers de ses camarades. A la suite de ces bombardements, un soldat écrira : « La question n'est pas de savoir pourquoi tant de morts mais comment se fait-il que l'on puisse retrouver des survivants »

Ses citations et reconnaissances militaires :

Cité à l'ordre du régiment le 13/10/1915 : « brillante conduite aux combats du 25 septembre et suivants ». Médaille coloniale.

Cité à l'ordre de la division le 27 juillet 1916 : « très belle attitude au feu à l'assaut d'une portion de tranchée ennemie. Le 7 juillet 1916 pendant les tirs de l'artillerie ennemie, a été pour ses hommes un exemple frappant par son courage, son sang-froid et son mépris du danger ». Croix de guerre, une étoile en bronze.

Marius est mort à l'âge de 27 ans. Rappelons-nous qu'il s'est sacrifié pour notre liberté.

Merci aux personnes de la commune qui nous ont aidés pour la rédaction de ces textes.

Remerciements particuliers à Monsieur BOUVERAT auteur du livre « Au pays de Cruseilles » et à son association La Salévienne.

Quelques sources :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

www.blamont.info/textes1670.html

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/le-front-dorient-1915-1919>

<https://gr.ambafrance.org/Historique>

[Leintrey : combat des bras de chemises](#)

Zoom sur...

Le Tétrás Libre

Un centre de soins pour la faune sauvage en pays de Savoie

Comme vous le savez peut-être, 68% de la faune sauvage a disparu en 50 ans.... Nous avons perdu un tiers des oiseaux de nos campagnes depuis 2001 en France ; sur 125 espèces de mammifères en France, 41 sont menacées ou quasi menacées.

Face à ce triste constat, chacun doit agir, à sa façon.

Chacun peut apporter son soutien au Tétrás Libre, un centre qui accueille la faune sauvage en détresse de Savoie, Haute-Savoie ainsi qu'une partie de l'Ain.

Installé près de Chambéry, il est l'une des 50 structures françaises agréées « centre de sauvegarde de la faune sauvage », qui sauvent plus de 30 000 animaux chaque année.



Sa mission : recueillir les animaux, les soigner et les rééduquer pour enfin les relâcher dans leur milieu naturel. Le centre prend en charge presque toutes les espèces, des oiseaux aux mammifères, même les plus grands comme les cervidés. Il fonctionne 7 jours sur 7 grâce à 3 salariées, mais aussi des services civiques, des éco-volontaires et des bénévoles. Il reçoit aussi l'aide de cliniques vétérinaires, notamment pour la chirurgie ou l'imagerie.

Il est important de préciser que chaque animal accueilli au centre est pris en charge gratuitement : le découvreur n'a rien à payer. L'action du centre n'est possible que grâce aux soutiens d'institutionnels, d'entreprises, et bien sûr des particuliers qui, par leurs dons et leurs adhésions, assurent une bonne partie de ses ressources.

Que faire si vous trouvez un animal en détresse ?



Vite !

Commencez par appeler le Tétrás Libre au **07 83 80 05 46**.

Les médiatrices ne peuvent pas toujours répondre, aussi n'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées, vous serez rappelé au plus vite.

Vous pouvez également envoyer un mail à csfs.pays.de.savoie@gmail.com.

Vous serez informé de la marche à suivre et, si la situation l'exige, de la procédure pour amener l'animal au centre ou le confier à un bénévole qui le fera. Ne lui donnez ni à boire, ni à manger, et tenez-le éloigné du bruit et des animaux de compagnie.

Pour un petit mammifère, écureuil, hérisson, blaireau..., vous pouvez joindre également le centre **ERMUS** qui se trouve à Groisy.

Attention : nous croyons souvent bien faire, mais il n'est pas inné d'avoir les bons gestes avec un animal, rappelons-le, sauvage.

Et n'oubliez pas qu'il est interdit de détenir un animal sauvage, même blessé.

Le Tétrás Libre - 07 83 80 05 46

sfs.pays.de.savoie@gmail.com

Plus d'informations sur www.csfs-paysdesavoie.org

Facebook www.facebook.com/

CentreSauvegardeFauneSauvagedesSavoie/



Zoom sur...

Le Pays de Cruseilles, un territoire engagé dans les travaux de rénovation énergétique à destination du grand public

Haute-Savoie Rénovation Énergétique (HSRE) et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles vous accompagnent dans vos travaux de rénovation énergétique :

- Isolation des murs, comble, garage par exemple ;
- Changement de portes et fenêtres ;
- Modification du système de chauffage : pompe à chaleur, chaudière bois notamment ;
- Installation de ventilations mécaniques.

Plus d'information sur : www.hsre.fr ou 04 56 19 19 19 (appel gratuit)

Un accompagnement personnalisé

A chaque étape de votre projet de rénovation, votre conseiller HSRE vous accompagne grâce à :

- Une évaluation thermique de votre bien
 - Des scénarios de travaux présentant les économies d'énergie et les coûts
- Une aide au montage financier du projet : identification de prêts, des aides financières, ...

Savez-vous que

Pour le changement d'une chaudière fioul vers une pompe à chaleur vous pouvez bénéficier d'une aide allant de 4 000 € à 11 000 €, sous conditions de ressources. D'autres aides sont disponibles pour l'isolation, sous conditions de ressources et de superficie. Ça vaut le coup de passer un coup de fil !

Faire de la rénovation énergétique c'est aussi :

- **Faire des économies** : un bâtiment bien isolé, c'est un chauffage qui consomme moins ;
- **Améliorer son confort** : pour plus de chaleur en hiver et plus de fraîcheur en été ;
- **Investir dans un actif durable** : grâce à la rénovation énergétique la valeur d'un logement peut augmenter de 5 à 30% ;

Faire un geste pour la planète : réduire sa consommation énergétique c'est limiter l'extraction de gaz, de pétrole ou de combustible nucléaire ainsi les émissions de gaz à effet de serre.

En 2022, sur le Pays de Cruseilles cela a été :

- 169 appels ;
- 43 conseils personnalisés ;
- 5 accompagnements complets.

Serez-vous le prochain ?

**Service public mis en place par le Département de la Haute-Savoie et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et financé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et les Certificats d'Economie d'Energie.*

Haute-Savoie
Rénovation
Énergétique

LE SERVICE PUBLIC QUI VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

N'attendez pas
d'être congelé
pour nous
contacter

CONSULTER
UN
CONSEILLER

04 56 19 19 19 • hsre.fr

La Région France InnoVale asd'er Pays de Cruseilles

En bref

A Cuvat, tout va, oui mais...



Feuilles de vos arbres

A l'automne, pensez bien à **ramasser les feuilles que perdent vos arbres.**

En effet, celles-ci peuvent boucher les canalisations d'eaux pluviales. En cas de débordement, la sécurité des automobilistes peut être mise à mal.

Merci pour votre bienveillance !



La cigarette et l'école

Amis fumeurs, pour le bien-être des enfants, nous vous demandons de **ne pas fumer aux abords de l'école.**

Incivilités liées aux déchets

Des dépôts sont constatés à proximité des containers, des cartons sont encore jetés sans être pliés.

On trouve encore beaucoup trop de déchets dans notre belle nature : cannettes, bouteilles, emballages, mégots de cigarette, masques, etc.



De même, le respect des consignes est impératif pour permettre l'ouverture de la plateforme des déchets verts.

Ces agissements représentent un coût conséquent pour la commune. Nous en appelons à votre civisme.

Déjections canines

Amis des chiens, pour le confort de tous, nous vous remercions de **ramasser les déjections** de vos animaux de compagnie. Nous attirons votre vigilance sur les abords de l'église, particulièrement souillés.



Des sacs à crottes sont à votre disposition en mairie.

Nuisances sonores

Les aboiements de chien, les bruits intempestifs sont encore nombreux et peuvent rendre la vie à Cuvat bien moins agréable.

Les bruits de bricolage et de jardinage sont autorisés de 8h à 20h du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.



Les dimanches et jours fériés, c'est interdit !

Divagation d'animaux

Un chien est considéré divagant s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.

Toute infraction constatée sera systématiquement poursuivie.

En bref

Un hiver sous « vigilance particulière »

Une vigilance particulière est de mise durant l'hiver 2022-2023. Comme l'hiver précédent, la sécurité d'alimentation reste sous vigilance, notamment en janvier et février, en cas de vague de froid. Les conditions de production française ne sont en effet pas encore optimales, et la disponibilité du parc nucléaire reste basse (à un niveau similaire à celui de l'hiver dernier) : les confinements liés à la pandémie ayant décalé, sur la période hivernale, la maintenance de certains réacteurs, malgré les réaménagements successifs de l'exploitant. Ces arrêts s'ajoutent à ceux liés aux visites décennales prévues de longue date.

Cet hiver, lorsque la consommation en électricité sera la plus forte, la France pourrait faire face à une situation inédite nécessitant une grande vigilance. Dans ce cas, c'est la mission de RTE de mobiliser toute l'électricité disponible en France, mais aussi chez nos voisins européens, pour répondre aux besoins des Français. Pour éviter les coupures d'électricité, des solutions existent comme réduire la consommation de certaines industries en France ou baisser la tension sur tout le réseau.

Mais, si toutes ces mesures s'avéraient insuffisantes, le recours à des coupures ciblées de foyers ne pourrait être totalement exclu. Cela ne correspond toutefois en rien à un risque de black-out sur l'ensemble du pays.

C'est la raison pour laquelle nous avons besoin que chaque Français se mobilise en adoptant des gestes simples au bon moment.

En cas de crise, RTE dispose donc de différents moyens afin de moduler la consommation :

- L'appel aux éco-gestes ;
- L'interruptibilité : 18 sites industriels, sur le plan national, peuvent être arrêtés instantanément ;
- La baisse de la tension : baisser de 5% la tension permet de diminuer de 5% la consommation ;
- En dernier recours, les coupures maîtrisées temporaires et localisées. C'est le délestage.

Les principes généraux du plan de délestage :

- Mis en place avec les distributeurs d'électricité ;
- Coupure de plus ou moins 2 heures des blocs de consommation (selon une liste pré-établie prioritairement sur le domaine résidentiel et répartie en différents blocs par la RTE) ;
- Clients prioritaires ou sensibles (déclarés en préfecture) non coupés ;
- Délestage tournant ;
- Plan évolutif selon la situation.

Ecowatt aide les Français à mieux consommer.

Le site Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français, région par région. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes. Par une consommation responsable, tous les Français peuvent contribuer à accélérer la transition énergétique et à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. Vous pouvez également vous inscrire afin de recevoir des alertes en temps réel.

Informations complémentaires

www.monecowatt.fr

www.es-seyssel.com/delestage-info.html

En bref



Figure 35 Leviers d'action proposés dans le secteur résidentiel

		Impact estimé de l'action	
		matin (8h-13h)	soir (18h-20h)
Économiser l'énergie	Levier d'action sur la demande		
	Réduire la consigne de température de chauffage Réduire la température de consigne du chauffage à 19°C dans les pièces occupées et la réduire encore plus en cas d'absence. Si l'ensemble des foyers français chauffés à l'électricité baissaient la température d'un degré en moyenne, cela permettrait à une baisse d'environ 3 TWh d'électricité sur une année	1,3 GW	1,6 GW
	Généraliser l'éclairage LED Les deux tiers environ des points lumineux chez les ménages sont constitués de LED, technologie dont l'essor a été rapide ces dernières années. Si la moitié des points lumineux qui ne le sont pas encore étaient convertis à la technologie LED, cela permettrait d'économiser plus de 1,2 TWh par an	0,2 GW <i>entre 8h et 9h</i>	0,5 GW
	Adopter de bonnes pratiques pour la cuisson Couvrir les poêles et casseroles peut sembler anodin, mais rend la cuisson plus rapide. Il est aussi conseillé de couper les plaques ou le four avant la fin de cuisson et de décongeler les aliments à l'avance. Adopter ces pratiques permet d'économiser environ 25% d'énergie par cuisson. Si un quart des ménages équipés d'appareils de cuisson électriques réalisaient ce geste, cela économiserait 400 GWh chaque année .	0,1 GW	0,2 GW
	Réduire l'utilisation d'eau chaude sanitaire L'utilisation de mousseurs, réducteurs de débit, mitigeurs à butée ou mitigeurs thermostatiques permet une baisse de 30% de la consommation d'eau et donc d'électricité, sans perte de confort. Si 20% des ménages installait de tels équipements, cela économiserait 1,3 TWh par an	<i>Quelques dizaines de MW</i>	0,1 GW
	Limiter la température de production d'eau chaude sanitaire Programmer la température d'eau chaude entre 50°C et 55°C limite la consommation électrique sans risque sanitaire. Si 20% des ménages baissait de 5°C la température de consigne de l'eau chaude, cela générerait une économie annuelle d'environ 600 GWh	<i>Quelques dizaines de MW</i>	<i>Quelques dizaines de MW</i>
Consommer au meilleur moment	Produire l'eau chaude sanitaire pendant les heures creuses Un chauffe-eau non asservi soutire de l'ordre de 300 W entre 8 et 10h et entre 18 et 20h, alors qu'un chauffe-eau asservi est à l'arrêt. Basculer 5% des ménages équipés de chauffe-eau électriques en mode asservi permettrait de réduire leurs appels de puissance le matin et le soir	0,2 GW <i>entre 8h et 10h</i>	0,2 GW
	Décaler certains usages domestiques Un tarif heures pleines/heures creuses incite à décaler ses usages en heures creuses. Si un quart des ménages disposant de ce tarif faisaient fonctionner les équipements de lavage aux heures creuses, cela réduirait les appels de puissance sur les périodes les plus chargées de la journée	0,2 GW	0,2 GW
	Recharger les véhicules électriques pendant les heures creuses Si 100 000 véhicules électriques basculaient d'une charge naturelle à une charge en heures creuses (au travers d'une borne pilotée automatiquement par exemple), cela réduirait l'appel de puissance moyen le soir, lorsque les particuliers regagnent leur domicile	<i>négligeable</i>	0,1 GW
Ecowatt rouge	Baisser la température de consigne du chauffage d'un degré supplémentaire Réduire exceptionnellement la température de chauffage les jours Ecowatt rouge au prix d'une baisse de confort permettrait un gain supplémentaire sur la puissance appelée. Si la moitié des foyers français chauffés à l'électricité baissaient en moyenne la température d'un degré supplémentaire, cela pourrait contribuer à alléger la charge du système	0,7 GW	0,8 GW
	Décaler certains usages domestiques Un appel aux ménages (y compris ceux ne disposant pas d'un tarif HP/HC) pour qu'ils décalent leurs usages domestiques (lavage, repassage...) en dehors des heures 8h-13h et entre 18h-20h pourrait soulager le système électrique. On suppose qu'un quart des ménages répondraient favorablement	0,3 GW	0,3 GW
	Modérer l'utilisation des appareils de cuisson La cuisson contribue fortement à la pointe du soir. En modérer l'utilisation sur les heures chargées serait donc bénéfique. Si un quart des ménages équipés de cuisson électrique en réduisait de moitié l'usage le midi et le soir, cela pourrait représenter un gain très significatif	0,4 GW <i>le midi</i>	0,6 GW
	Éteindre les lumières non utilisées Si tous les foyers français éteignaient une ampoule allumée inutilement chez eux, cela représenterait un gain de puissance de l'ordre de 0,6 GW le soir		0,6 GW
	Recharger les véhicules électriques en heures creuses Les jours Ecowatt rouge, les propriétaires de véhicules électriques dont la recharge n'est pas pilotée automatiquement en heures creuses sont invités à recharger leur véhicules après 20h ou les jours précédents/suivants. On suppose que 100 000 ménages équipés répondent favorablement	<i>négligeable</i>	0,1 GW

Les associations en 2023

ACCA de Cuvat - Chasseurs	Vincent PETTIER vincent.pettier@wanadoo.fr
Amicale Boules de Cuvat	Jean-Claude LAVOREL - 04 50 46 80 78
Association des Parents d'Elèves (APE)	Albin ACCAMBRAZ apecuvat@gmail.com
Chorale Nuances	Jocelyne DERUAZ jjddru@yahoo.fr
Comité des Fêtes	Julien BARACH comitedesfetescuvat@gmail.com
Cuvat Ciné Livres	Sylvie COESNON cinelivres@cuvat.fr
ETC - Echecs Tarot Cuvat	
Echecs	Gérard LAISSARD - 07 82 78 27 87
	Jean-François MIRALLES - 06 35 47 72 55
Tarot	Jean COLOMB - 06 19 37 70 30
	74jeannot@gmail.com
Graine d'animation	grainedanimation@gmail.com
	www.grainedanimation.com
Moti'Voyages	association.motivoyages@gmail.com
Paroisse catholique :	Catherine FOLGOAS - 04 50 02 58 36
	st-marc@diocese-annecy.fr



Vie associative

Amicale Boules Cuvat



L'Amicale des boules créée en 2011 vous propose de rejoindre les anciens joueurs les mercredi et samedi à 14 heures. Il n'y a pas de cotisation seulement le plaisir de jouer.

La formation des équipes se fait autour du cochonnet, donc ne soyez pas en retard.

La mairie a fait livrer 4 m³ de gravier spécial terrain de pétanque ; nous la remercions. L'étendre a été une affaire de bras, de pelles, de seaux et de râteaux, merci à tous.

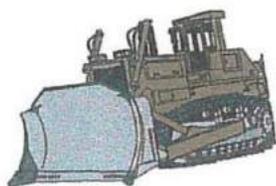
L'ABC a organisé pour le comité des fêtes le concours de pétanque de la fête du village le 25 juin 2022.

Amis fumeurs, pétanqueurs ou non, qui utilisez les jeux, nous vous demandons de penser aux petits enfants, qui jouent aussi sur ces terrains, et de ne pas jeter les mégots. Il y a un cendrier à proximité, le mieux serait de ne plus fumer pendant les parties.

A bientôt

Amicale Boules Cuvat

Jean-Claude Lavorel - 04 50 46 80 78



CHAPPAZ Yves TP
Travaux Publics et Privés
Terrassements V.R.D.

Maloux
151 Route du Cimetière
74350 ALLONZIER LA CAILLE
Tél. 04 50 44 42 52
Tél Portable 06 09 45 00 46
E-mail: chappezyvestp@orange.fr

Vie associative

ACCA de Cuvat

La chasse est une passion qui est motivée par plusieurs raisons en fonction des individus

- Le sport, en effet de nombreux kilomètres sont parcourus ;
- L'amour de la nature ;
- Le plaisir de voir travailler ses chiens qu'ils soient d'arrêts ou courants ;
- La convivialité des équipes de chasse.

La chasse est nécessaire à l'équilibre de l'écosystème et favorise la régulation de nombreuses espèces indésirables notamment :

- Les sangliers qui font de coûteux dégâts dans les prairies et cultures ;
- Les renards, vecteur de la rage et prédateur de nos poulaillers et aussi du petit gibier que nous essayons de réintroduire (lapins, faisans, perdrix, lièvres) ;
- Le maintien de la vie rurale.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre, il faudra avant tout passer un permis de chasser après une formation théorique et pratique sanctionnées par un examen et ensuite adhérer à notre association intercommunale .Nous avons un devoir d'accueil des jeunes chasseurs qui ont besoin d'encadrement et des nouveaux arrivants qui souhaitent partager avec nous cette passion.

Cordialement.

Le président, Vincent PETTIER.



ACCA Cuvat

Vincent PETTIER - vincent.pettier@wanadoo.fr

Vie associative

Association des Parents d'Élèves

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901).
L'équipe est constituée de parents d'élèves motivés, volontaires, bénévoles et convaincus de l'intérêt de partager idées et compétences pour le bien de VOS et NOS enfants.



Nous participons à la vie de l'école, en collectant des fonds tout au long de l'année autour d'événements. Les bénéfices récoltés permettent d'apporter un soutien financier aux activités et sorties de l'école profitant ainsi à tous les enfants mais aussi de créer des moments partagés au sein de l'école et du village.

Exemples de financement pour 2022/2023 : Ski de fond, Classes vertes, sortie Théâtre, Musée de Grenoble, Venue d'un groupe Folklorique de chant/danse savoyardes...
L'équipe de l'école de CUVAT est très motivée comme celle de l'APE et les idées sont nombreuses pour les enfants.

Les temps forts de l'année 2022

- Opération « pamplemousses - oranges - clémentines » ;
- Boum offerte aux enfants ;
- Action chocolats de Pâques ;
- Kermesse de l'école ;
- Vide grenier avec distribution du panier de l'automne ;
- Ateliers créatifs, vente de gâteaux et lecture de contes de Noël au profit du Téléthon organisé par le comité des fêtes de Cuvat.

Les événements à venir pour l'année 2023

- Février 2023 : distribution des pamplemousses ;
- Dimanche 14 mai 2023 : défi sportif ;
- Vendredi 30 juin 2023 : kermesse de l'école - structures gonflables, le fameux train vache, atelier tatouage et maquillage.

Nous pouvons toujours faire plus. Les idées nouvelles sont les bienvenues.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Votre participation est essentielle à la pérennité de l'association.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui soutiennent l'APE et l'équipe de la municipalité de CUVAT pour leur soutien.

A très vite, ensemble pour les enfants de l'école de Cuvat !
On compte sur vous !

L'équipe APE 



APE de Cuvat

Vous pouvez nous contacter par courriel

apecuvat@gmail.com

Et nous suivre sur Facebook APE CUVAT

<https://www.facebook.com/apecuvat>

Ou sur Instagram APE CUVAT

<https://instagram.com/apedecuvat?r=nametag>



Vie associative

Chorale Nuances

La chorale Nuances est une association créée par un groupe d'amis en 1992. Comme toutes les chorales et autres associations, l'épisode Covid nous a particulièrement impacté puisque nous n'avons pu nous réunir pendant 2 ans et avons perdu, pour diverses raisons, une partie de notre effectif. MAIS, nos activités ont pu reprendre normalement depuis l'automne 2021, à la grande joie de tous. Nous avons remis nos voix à niveau et accueilli de nouvelles personnes.

Et nous nous sommes lancés avec encore plus d'enthousiasme que d'habitude dans de nouvelles prestations.

Rétrospective 2021-2022

- Le **3 décembre** - Ouverture du tout nouveau Marché de Noël du Château de Menthon-Saint-Bernard ;
- Le **4 décembre** - Téléthon à Chavanod ;
- Le **11 décembre** - Fête des enfants à **Cuvat** ;
- Le **26 mars** - Eglise d'Evires en compagnie de la Chorale Braises et Bourgeons de Fillinges ;
- Le **4 juin** - grand concert en l'Eglise de **Cuvat**, concert qui marquait les **30 ans** de la chorale et qui a fait le plein de spectateurs avec la Chorale des Bornes ;
- Le **6 novembre** - **Arlay** dans le Jura chez nos amis de la chorale Résila ;
- Le **18 novembre** - Inauguration du Marché de Noël au **Château de Menthon** ;
- Le **3 décembre** - Eglise de Groisy avec **Som'Hom** (chœur d'hommes) ;
- Les **18 novembre, 17 et 28 décembre** - **Château de Menthon**.



Mais la chorale Nuances ne fait pas que chanter : chaleur humaine et bienveillance font aussi partie de notre ADN. Nous aimons nous réunir autour d'un verre et de mets délicieux préparés par nos choristes à l'occasion des anniversaires, de la galette des rois, des repas de fins d'année (en décembre et en juin).

Chaque année aussi, la commission « Voyages » du Comité nous concocte une petite escapade qui, fin juin 2022, nous a emmenés en Occitanie, du côté de Toulouse pour la visite de l'usine Airbus et une petite balade sous les frondaisons du Canal du Midi ; à la belle ville rose (elle aussi) d'Albi et son extraordinaire cathédrale Sainte Sophie. Nous y avons tout appris sur la guerre des Albigeois et les Cathares. Le côté gastronomique n'était pas oublié puisque nous avons dégusté le célèbre cassoulet de Castelnaudary et les spécialités de canard de Carles, personnage pittoresque de la région.

Sans oublier que nous participons avec fidélité et enthousiasme aux commémorations des 11 novembre et 8 mai aux côtés du Souvenir Français et de la Municipalité.

Prochains rendez-vous

- Le **29 avril 2023**, nous chanterons à la Collégiale de **Sallanches** avec la chorale **Au Fil de l'Arve** ;
- Le **10 juin 2023**, ce sera notre concert annuel à **Cuvat**.

Chorale Nuances

Si vous avez envie de chanter et de vous joindre à notre groupe, merci de contacter :

- Joël, notre chef de chœur, au **04 50 62 01 37**
- Jocelyne, notre présidente, au **06 80 00 44 89**

Nous répétons chaque **mardi soir de 20h15 à 22h15** à la salle polyvalente de Cuvat.

Vie associative

Comité des Fêtes

2022 : l'après Covid, l'année des retrouvailles !

Après deux années de pandémie, confinement, et restrictions, nous avons enfin pu nous retrouver.

Quel plaisir de vous trouver au rendez-vous, en nombre, lors de chacune de nos manifestations. Finalement c'est comme le vélo ça ne s'oublie pas !

On aime se retrouver, on aime vous retrouver et faire la fête tous ensemble.

L'équipe est toujours là, motivée à fond pour vous proposer encore et toujours des animations conviviales pour faire vivre notre village !



Les dernières manifestations du comité :

Concours de Belote | Mars 2022

Les doublettes ont envahi la salle polyvalente pour le plus grand plaisir des joueurs. Pour cette première édition, nous avons réuni environ 80 personnes pour un tournoi de belote bon enfant et amical.

Fête au village | Juin 2022

Avec une affluence exceptionnelle et des animations au top, les Cuvetins ont pu voir du grand spectacle avec Les Aigles du Léman, se dégourdir les jambes avec le tournoi de foot et de pétanque, se restaurer avec un magnifique Jambon à l'os, se déhancher lors du concert de Gin Fizz et faire la fête jusqu'au bout de la nuit avec notre DJ Miss Deyd, ponctué par le traditionnel feu d'artifice.



Téléthon 2022 | Décembre 2022

Vous avez été nombreux à venir participer au défi sportif et aux ateliers créatifs. Également, était au programme la traditionnelle marche aux flambeaux, suivi par les chants de la chorale « Underchorale » et conclu par une tartiflette géante. Grand merci aux différentes associations de Cuvat qui sont venus nous prêter main forte pour cette belle cause ! Nous avons ainsi récolté près de 2800 euros, somme entièrement reversée au Téléthon. Merci pour votre générosité !

Merci à tous pour votre bonne humeur et à l'année prochaine !

Prochaines manifestations à noter dans votre calendrier :

- 23 janvier 2023 - AG du comité des fêtes
- 18 Mars 2023 - Loto du comité des fêtes
- 17 Juin 2023 - Fête au village

Le comité des Fêtes recrute !

On compte sur toutes les bonnes âmes pour nous rejoindre en tant que bénévole et/ou au sein du conseil d'administration, manifestez-vous !

Contactez-nous !

Comité des fêtes de Cuvat

Vous pouvez nous contacter par courriel

comitedesfetescuvat@gmail.com

Et nous suivre sur Facebook

<https://facebook.com/cdfcuvat/>



Vie associative

Cuvat Ciné Livres

L'association a pour objectif d'apporter la culture, livres et cinéma, au sein de notre commune et d'offrir des occasions de rencontres et d'échanges pour les enfants et les adultes.

Une vingtaine de bénévoles assure les permanences de la bibliothèque et du cinéma. Néanmoins cet effectif reste limité pour assurer le fonctionnement régulier de nos activités.

Si vous avez un peu de temps disponible, **rejoignez notre équipe**, nous serons ravis de vous accueillir.

Cinéma

En partenariat avec CINEBUS (cinéma itinérant des Pays de Savoie) la projection des films, sélectionnés par les bénévoles, a lieu le dernier lundi du mois à 20h30, dans la Salle Polyvalente, de septembre à juin.

La séance Enfants a lieu à 17h ce même lundi uniquement pendant les vacances scolaires.

Le vendredi 2 septembre, une séance de cinéma en plein air a réuni 150 personnes autour du film tous publics : "Calamity". Ce succès nous encourage à renouveler l'expérience en 2023 : merci à tous ceux qui nous ont rejoints malgré la pluie !



Bibliothèque

Elle propose un large choix de livres, de BD et de documentaires pour adultes et enfants ainsi que des périodiques. Sa politique d'acquisition est axée sur les nouveautés et la diversité de l'offre.

Nos bénévoles accueillent également les classes de maternelle pendant le temps scolaire.

Pour les enfants

Février à juin : La Vache qui Lit propose une sélection de livres pour les 8 à 12 ans.

Bib' en Scène : avec le soutien de Savoie Biblio et de la Mairie nous recevons une compagnie pour un spectacle de théâtre, qui rencontre chaque année un vif succès. L'entrée est gratuite.

Pour les adultes

Juin à septembre : Lettres Frontière sélectionne une dizaine de livres franco-suisses. Un jury de lecteurs organise et participe à la remise des prix en présence des auteurs .

L'un des auteurs est invité pour une présentation et discussion à la Bibliothèque.

Initiation scrabble : tous les vendredis de 14 à 17h.

Si vous cherchez une ambiance chaleureuse, c'est l'endroit idéal. Selon le groupe, il nous arrive de jouer à la belote. Tout cela se termine autour de boissons chaudes et gourmandises.

Nous pouvons aussi échanger nos lectures respectives.

N'hésitez pas à contacter J. Simonotti au **06 26 95 39 82** !

Cuvat Ciné Livres

Permanences : mardi et jeudi 16h30-17h30, samedi 10h-12h

Adhésion : 10€ par famille pour une année.

cinelivres@cuvat.fr - Facebook : <https://www.facebook.com/bibliothequedecuvat/>

Catalogue en ligne pour les adhérents : <https://www.karvi.fr/cuvatopac>

Vie associative

Echecs, Tarot Cuvat (ETC)



Hello Cuvatiens Cuvatiennes !

Il y a plus d'une décennie qu'existe un club chaleureux et enthousiaste : l'ETC ; Echecs Tarot Cuvat.

Il ne tient qu'à vous de nous rejoindre quel que soit votre niveau.

Concernant le tarot, les participants se retrouvent chaque jeudi de 20 à 22H00 salle polyvalente de la mairie (salle 4).

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous dis ATOUT + !



Echecs

Votre président : Jeannot COLOMB

74jeannot@gmail.com - 06 19 37 70 30



Chauffage
Plomberie
Traitement d'air
Solaire
Maintenance

Tel : 04 50 22 05 23
Fax : 04 50 22 62 90
barbalat@barbalat.com



- Hydrocurage réseaux eaux usées et pluviales
- Fosse septique et bac à graisse
- Balayage de voirie
- Inspection vidéo des réseaux
- Test à l'air

Tél: 04 50 68 67 37 / Fax: 04 50 68 62 97
Email: decarrozassainissement@orange.fr

313 Route des chapelles - 74410 Saint Jorioz

Vie associative

Graine d'animation

L'association Graine d'Animation a été créée en 2022.

Nos objectifs

Elle a pour vocation de proposer aux habitants de Cuvat et des communes environnantes des activités sportives et culturelles, de favoriser les échanges et les activités d'entraide entre personnes de tout âge, et de faciliter l'accès aux activités pour tous.

Comment nous trouver

Nous communiquons principalement par notre site internet, notre newsletter et affichage dans les sites clés de la commune et des communes environnantes.

Notre équipe

Nous avons fait le choix d'un conseil d'administration collégial, pour toute information complémentaire nous sommes joignables par mail sur grainedanimation@gmail.com

Anna, Bérangère, Guénoyée, Maud



NOS ACTIVITÉS

ACTIVITÉS ENFANTS
PONCTUELLES, STAGES COURTS :
Ateliers cuisine, Couture,
Poterie, découverte Rugby...

ACTIVITÉS ENFANTS
RÉGULIÈRES :
Anglais, Arts plastiques

ACTIVITÉS ADULTES RÉGULIÈRES :
Yoga, Qui Gong,
Renforcement musculaire,
Pilates

ACTIVITÉS ADULTES
PONCTUELLES, STAGES COURTS :
Marche Nordique, ateliers
mémoire

Et de nombreux projets en réflexion...

Graine d'animation

Rejoignez-nous sur www.grainedanimation.com

Contactez-nous sur grainedanimation@gmail.com

Vie associative

Moti'voyages



L'association **Moti'voyages**, créée en 2005, œuvre depuis plusieurs années afin de proposer à ses adhérents, des activités offrant une plus-value culturelle, linguistique, historique, artistique...autour des valeurs d'échange, de partage, de bienveillance et de respect de l'autre, tout en favorisant l'estime de soi.

Pour l'année 2022/2023, l'association propose :

- Des cours d'**Éveil Musical**, le mercredi matin de 9h30 à 10h15 pour les enfants de GS et de CP ;
- Des cours de **Chorale « Jeunes »**, le mercredi soir de 18h à 19h pour les enfants du CM2 à la 3^{ème}.

La Chorale des enfants, initialement programmée le vendredi soir n'a pas pu être maintenue en raison d'un effectif insuffisant. Nous espérons pouvoir relancer cette activité l'année prochaine.

Les séances sont dispensées depuis plusieurs années, par Nathalie GOUDENOVE, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.

Il reste une place dans le groupe Éveil Musical. Concernant la Chorale, les inscriptions sont toujours possibles avec un premier cours d'essai offert. Les chants sont diversifiés, modernes, originaux ou célèbres...adaptés aux capacités et aux souhaits des enfants.

L'association Moti'voyages propose, ponctuellement durant l'année scolaire, des projets qui valorisent et agrémentent les activités musicales, notamment, des concerts en partenariat avec d'autres chorales du secteur ainsi que des échanges coopératifs avec différents publics. A ce jour, plusieurs projets sont en cours de réflexion.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, une belle année musicale.

Moti'voyages

association.motivoyages@gmail.com

Sonia TISSOT 06 84 15 65 18

Magali GERVAIS 06 14 75 65 76

Vie associative

Paroisse Saint Marc du Parmelan

L'église a fêté ses 200 ans !

Noël dernier, la communauté de Cuvat célébrait un anniversaire : les 200 ans de la reconstruction de son église et la mise à l'honneur de l'artiste Paul Foujino qui a réalisé la décoration actuelle dans les années 1980, avant de décéder brutalement un an après.

Pour faire mémoire de cet anniversaire, la maquette de travail de l'artiste a été restaurée et bénie, avant d'être exposée dans le hall de l'église.

Cette restauration est le fruit d'une collaboration entre la commune de Cuvat et la paroisse, qui ont œuvré ensemble pour marquer cet anniversaire.

Quatre panneaux sont aussi exposés dans le narthex retraçant l'historique de l'église, unique en son genre par sa peinture murale et son clocher à bulbe.

Au printemps, une conférence a été proposée aux Cuvetins avec un spécialiste reconnu de l'œuvre de Paul FOUJINO. Une occasion de réunir les anciens et de puiser dans leurs souvenirs, puisqu'ils sont encore nombreux à avoir vécu et participé à cette restauration.

Merci à eux qui ont eu à cœur de veiller à nous transmettre ce beau patrimoine !

L'église est ouverte tous les jours.



Infos pratiques concernant la paroisse

Messes

Chaque vendredi à 18h (heures d'hiver) et 18h30 (heures d'été) et chaque troisième dimanche du mois et sur les quatre autres communautés constituant la paroisse.

Pour le catéchisme et les sacrements, toutes les informations sont disponibles sur le site web www.diocese-annecy.fr/st-marc

Solidarité

Outre le dépôt de vêtement dans le hall de l'église au profit de ALPABI, des actions sont régulièrement menées pour soutenir les actions de l'Ordre de Malte (collecte de couvertures, gants et chaussettes uniquement, et de denrées non périssables) et venir en aide à des familles dans le besoin sur notre secteur.

Convivialité

La paroisse propose aussi des temps de convivialité, notamment avec le ThéOcafé chaque deuxième et quatrième samedi du mois de 10h à 12h, toujours à la Maison Paroissiale, 46 rue de Champ Garguan à Pringy (20 m à droite de l'église.).



Paroisse Saint Marc du Parmelan

Permanences à la Maison Paroissiale de Pringy les mercredis et samedis de 10h à 12h et le mercredi après-midi de 16h à 18h pour le catéchisme (hors vacances scolaires).

04 50 02 58 36 - st-marc@diocese-annecy.fr - www.diocese-annecy.fr/st-marc

Accueil à Cuvat : presbytère 21 place de l'église

Vie associative

Le Souvenir Français

Voyage à IZIEU

Monsieur CHERPITEL, responsable local du Souvenir Français, a organisé en Juin le voyage prévu à Izieu avec nos enfants des classes CM1 et CM2.

Pour nous accompagner, nous avons eu le plaisir de pouvoir compter sur la présence de Madame la Maire, de conseillers municipaux, de parents d'élèves et bien sûr de nos professeurs des écoles, Sabine et Laure en particulier.

Après un court voyage d'une petite heure, nous atteignons Izieu, village à demi caché dans la campagne, à l'abri des regards, lieu propice à la protection d'une école clandestine.



Nous sommes accueillis par une équipe pédagogique très disponible, connaissant parfaitement l'histoire d'Izieu et soucieuse d'intéresser les enfants lors de la présentation de ce lieu tragique.

La matinée est réservée à l'étude du parcours d'un enfant juif. Nos jeunes élèves sont répartis par groupe de 4 sous la responsabilité d'un adulte qui doit les guider lors des recherches. Une personne qualifiée pose des questions et donne les clefs pour les réponses. Adultes et enfants s'engagent très volontiers dans ces recherches, soutenus par leur professeur habituel. Nous apprenons que tous ces enfants arrivaient des quatre coins de l'Europe

(Russie, Pologne, Hongrie, Autriche) et d'Afrique du Nord. Ils sont jeunes, les plus âgés à 14 ans sont jugés capables de fuir seuls en particulier vers la Suisse. Parce que juifs, ils vont périr dès leur arrivée dans le camp d'extermination d'Auschwitz, quelques 8 jours seulement après leur enlèvement à Izieu le 6 avril 1944, de même que la quasi-totalité des enseignants et accompagnateurs.

Les enfants de Cuvat reviendront avec des cartes d'Europe retraçant l'itinéraire d'un jeune dans sa fuite devant les troupes nazies.

Le repas de midi est l'occasion d'échanges entre parents et enseignants.

La visite des lieux débute l'après-midi : salle de classe, réfectoire et dortoirs. Un « 4 heures », gâteaux et boissons, est offert par Madame CHERPITEL au nom du Souvenir Français.

Je visitais Izieu pour la première fois et je souhaite que cette initiative puisse perdurer, tant l'expérience est riche pour l'éducation des jeunes. J'invite tous ceux qui ne connaissent pas Izieu à prendre un peu de temps pour le consacrer à ce voyage.

Nous remercions les donateurs de la quête du 1^{er} Novembre devant le cimetière de Cuvat et la Mairie qui participent financièrement.

Saluons la parfaite maîtrise de l'évènement par notre corps enseignant.

Félicitations à nos institutrices pour avoir appris aux écoliers deux couplets de la Marseillaise et le Chant des Partisans interprétés brillamment par les élèves devant la stèle d'Izieu.

Merci à tous pour cette belle journée du souvenir.

Nos disparus

Nous pensons aux adhérents du Souvenir Français disparus cette année.

PORRET Yves et LAVOREL Robert

Tous les deux, anciens AFN, sont devenus adhérents du Souvenir Français.

Très concernés par la destinée de Cuvat, ils devinrent maires de la commune.

Henri MASSON

Dossier Recensement 2023

Cette année, CUVAT réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023**.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la Commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la Commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés et sur les logements.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de la Commune. Plus la Commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la Commune de disposer de ressources financières nécessaires à son fonctionnement ;
- Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, ... ;
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre Commune, contactez-nous. Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le **jeudi 26 janvier**, contactez la mairie : bienvenue@cuvat.fr ou **04 50 46 86 69**.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Dossier Recensement 2023

Du jeudi 19 janvier au samedi 18 février



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc.
connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'**évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.
connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.
connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc.
vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

Tribune libre

Cuvat : bien vivre ensemble

Madame, Monsieur,

Quel est le rôle de l'opposition dans le conseil municipal ?

Disons en préambule que nous ne sommes pas minoritaires car nous représentons la moitié de la population. Nous ne sommes pas non plus opposants mais simplement des élus de Cuvat.

Mais il faut bien faire entendre une voix parfois discordante face à une majorité monolithique.

Que constate l'opposition ?

Nous abordons des discussions sans importance (souvent) ou intéressantes (rarement), avec approbation majoritaire sans surprise quelle que soit la nature des débats.

Futile, le vote de 10 € par an de l'augmentation de l'indemnité pour l'entretien de l'église.

Futile, le vote pour maintenir la somme de 10 euros par mois payée par les commerçants ambulants occupant un soir par semaine l'espace public.

Futile, la permission d'embaucher un agent recenseur. Le recensement est obligatoire.

Futile et de toute façon obligatoire, la permission donnée à la mairie pour rembourser un emprunt.

Passons aux sujets plus importants mais dont le vote ne soulève a priori pas d'objection.

Autorisée, une convention avec la SPA (1200 €/an) sans aucun rapport d'activité. Les associations de Cuvat qui pour certaines ne perçoivent que 150 €/an de subvention doivent fournir un cerfa.

Ces mini décisions sont sans importance à première vue. Mais elles entraînent une surcharge de travail en mairie et des engagements de dépenses, faibles, mais réelles (augmentation des frais de gestion) ou fortes et définitives (embauche de personnel). Ce qui va immanquablement se remarquer lors de l'étude des budgets futurs.

Que souhaite l'opposition ?

Demander l'avis de tous pour se déterminer sur des questions primordiales, en particulier :

Le budget : les dépenses, assumées par la mairie, augmentent. Les recettes, indépendantes pour la plupart de l'action de la mairie, stagnent.

Plus inquiétant, les dépenses de fonctionnement augmentent plus vite que les dépenses d'investissement. Ce qui risque de s'aggraver au cours du temps.

La ruralité : déterminer le choix entre développer l'habitat ou conserver le caractère rural de Cuvat.

Chacun peut avoir une opinion. Mais il faut bien analyser les conséquences.

Limiter les constructions implique que les surfaces constructibles soient réduites. Cette baisse de la valeur des terres se fera au détriment des propriétaires particuliers, mais aussi de la commune qui n'aura plus de ressources nouvelles pour investir. Sommes-nous prêts à mettre en sommeil l'aménagement de la mairie, les réfections de chaussée (Proméry - Murgier) et la construction de trottoirs ?

Souhaiter au contraire la poursuite des constructions implique de prévoir des investissements lourds (Réseau d'eaux, station d'épuration). Ces budgets sont à la charge de la CCPC. Elle ne pourra pas assumer sans lever des impôts nouveaux. Dans tous les cas, notre mode de vie va devoir changer.

Vite, abordons ces sujets !

François Rignot et Henri Masson, pour l'opposition.

Infos pratiques

MAIRIE DE CUVAT

Ouvert le lundi de 9h00 à 11h30, le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h00

04 50 46 86 69
bienvenue@cuvat.fr

SERVICES PÉRISCOLAIRES

04 50 62 06 78

ÉCOLE DE CUVAT

04 50 46 82 07

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

04 50 08 16 16

DÉCHETTERIE DE CRUSEILLES

04 50 32 16 30

URGENCE DU SERVICE DES EAUX DE CRUSEILLES

06 25 90 68 65

ÉNERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL (Permanence 24/24)

04 50 27 28 96

GENDARMERIE DE MEYTHET

04 50 24 52 40

GENDARMERIE DE LA BALME DE SILLINGY

04 50 68 89 60

POMPIERS

18

SAMU

15

AMBULANCE (Service d'urgence)

04 50 22 07 77

ASSISTANTES SOCIALES

04 50 33 23 89

ARCHITECTE CONSULTANT à la CCPC

04 50 08 16 16

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

04 50 44 09 45

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

04 50 44 05 24

SPA MARLIOZ

04 50 77 82 40



GARAGE EXPERT
ALESINA

**Entretien
multimarques**



BOITIER ETHANOL
PARE-BRISE (Agréé assurances)
VENTE VÉHICULES IMPORT
sur www.garagealesina.fr



Devis et rendez-vous sur ad.fr

1833 Route des Diacquenods - 74370 ST MARTIN BELLEVUE - **04 50 46 89 80**

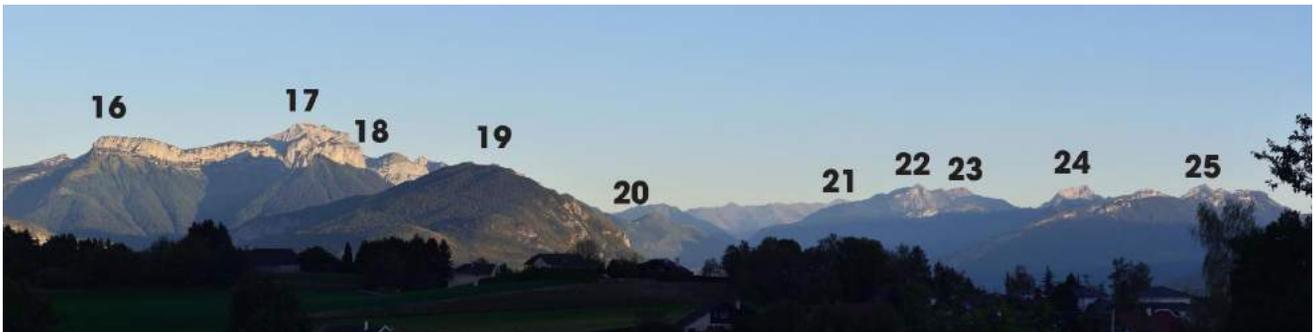
Quizz montagnes

Cuvat bénéficie d'une situation géographique privilégiée, avec un magnifique panorama sur les montagnes.

Vous connaissez peut-être ces montagnes ? Vous les avez peut-être même gravies ?

Nous vous proposons un quizz pour tester vos connaissances.

Saurez-vous reconnaître les montagnes et les massifs ?



Bauges
1 à 5. Chablais - 6. Valais, Suisse - 7 à 13 puis 16 à 20. Bornes - 14 et 15. Aravis - 21. Lauzière - 22 à 25.

MASSIFS
(m)
Arc (2484 m) - 22. La Sambuy (2198 m) - 23. Chaurionde (2173 m) - 24. Arcalod (2217 m) - 25. Trélod (2181 m)
Tournette (2351 m) - 18. Dents de Lanfon (1824 m) - 19. Veyrier (1291 m) - 20. Col de La Forclaz - 21. Grand Turpin (1521 m) - 14. La Goenne (2174 m) - 15. Mont Charvin (2409 m) - 16. Dent du Cruet (1852 m) - 17. Sous Dine (2000 m) - 10. Plateau des Glières - 11. Parmelan (1856 m) - 12. Col du Perthuis - 13. Tête à 9. Hauts forts (2466 m) - 6. Dents du midi, Suisse (3258 m) - 7. Pointe d'Andey (1877 m) - 8. Sur Cou (1809 m) - 5. Haute Pointe (1958 m) - 2. Roc d'Enfer (2244 m) - 3. Le Môle (1863 m) - 4. Pointe de Marcellly (1999 m) -

MONTAGNES

Réponses



MAD BY MEIA

Architecte d'intérieur,
Créateur d'ameublement sur mesure
Pour toutes pièces confondues

9 rue des Glaises - 74350 Villy-le-Pelloux

+33 6 74 47 03 88

+33 4 50 08 71 64

contact@madbymeia.com

www.madbymeia.com

PORTES & FENÊTRES

UNE VUE SUR
L'EXCELLENCE



ECOTHERM
PORTES & FENÊTRES

DEPUIS  40 ANS

ALLONZIER-LA-CAILLE
DOUVAINE

☎ 04 50 46 87 20

ecothermweb.fr

 **FINSTRAL** DÉPOSITAIRE
EXCLUSIF

